

RAPPORT DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE
L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE
DU 12 OCTOBRE 2007

1. Procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2007

Motion (Lécuyer et Hendler) : que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 14 septembre 2007 soit approuvé tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ

2. Affaires nouvelles

Motion (Halamandaris et Almdal) : que le Conseil approuve le document *Examen décennal des collèges du Manitoba : Lignes directrices* ci-joint, qui doit être distribué à tous les établissements d'enseignement collégial du Manitoba, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur les collèges*.

ADOPTÉ